



L'ANTRE-HULLOISE INC.
Centre d'animation des femmes

CAS - 131 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

MÉMOIRE DE L'ANTRE-HULLOISE INC.

L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

**PRÉSENTÉ À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR
L'ITINÉRANCE**

AUTOMNE 2008

TABLE DES MATIÈRES

- I. INTRODUCTION**
- II. RÉGION DE L'OUTAOUAIS**
- III. L'ANTRE-HULLOISE INC : UN CENTRE DE FEMMES**
- IV. DÉFINITION CONCEPT DE L'ITINÉRANCE**
- V. L'ITINÉRANCE DES FEMMES PREND RACINE DANS LA PAUVRETÉ**
- VI. RECOMMANDATIONS**

I. INTRODUCTION

Dans notre société actuelle, la pauvreté est de plus en plus grandissante et alarmante, causant plusieurs problématiques sociales telles que l'itinérance. Le présent mémoire vise à souligner nos préoccupations en ce qui concerne le phénomène de l'itinérance, plus particulièrement chez les femmes. Nous souhaitons dans ce mémoire vous sensibiliser à la détresse des femmes au quotidien, qui vivent des situations d'insécurité, d'injustice, de découragement, d'isolement, d'agression et d'exclusion... À notre analyse, cette détresse prend sa source dans la pauvreté qui, très souvent de façon intergénérationnelle se traduit par un processus telle une spirale de l'exclusion sociale¹. Nous souhaitons davantage contribuer et bonifier la compréhension de la commission, en focussant sur les spécificités menant à l'itinérance chez les femmes. Nous privilégions ainsi une analyse différenciée menant à des solutions qui tiennent compte des besoins de la socialisation des femmes. Nos revendications s'inscrivent dans la volonté que notre société se dote de mesures structurantes afin de créer une plus grande injustice sociale pour toutes et tous ces citoyens(nes).

II. LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Depuis les années 70, l'Outaouais s'est doté d'infrastructures qui ont transformé de façon historique sa configuration sociale et économique. Ces divers changements ont eu des impacts déterminants sur l'équilibre de notre population. Ces transformations ont donné lieu à de nombreuses expropriations, affectant principalement les populations locatives de la zone urbaine et brisant les tissus sociaux des quartiers. À cette époque, les administrateurs publics prévoient très peu d'impacts sur la population, alors qu'encore aujourd'hui, cette déchirure marque notre région. Ces choix politique et économique ont eu pour effet de " stoker " les

¹ Nathalie Brisseau, Lucie Gélneau, Chercheurs Centre affiliés universitaires CSSS Vieille Capitale, UFE, juin 2008

pauvres dans des secteurs précis de la zone urbaine et briser l'équilibre communautaire existant. Ce type de développement a permis la construction de " HLM " de type familial, provoquant une forte agglomération d'une population de type homogène, se caractérisant par une concentration marquée de la pauvreté. Les administrations municipales ont dû cesser de poursuivre ce type de développement, puisqu'ils ont été contraints à devoir offrir des services très lourds à financer et de plus en dehors de leurs champs de juridiction. De surcroît, cette approche du développement social a donné lieu à la venue de nombreux spéculateurs, qui ont laissé les logements se détériorer afin d'y reconstruire des édifices à condominiums ou appartements inabordables pour les résidents de ces mêmes secteurs. Nous mettons ici en lumière cette conjoncture puisqu'elle a eu pour effet de défaire des communautés locales et que les études démontrent que cela constitue un facteur de risque important sur la santé des populations. (JB Robichaud, Lorraine Guay, 1994). Depuis cette transformation, l'Outaouais est une des régions au Québec où la pénurie de logements est la plus importante et que les coûts de location sont les plus chers.

Notre contexte frontalier avec la ville d'Ottawa et le départ de plusieurs industries de production ont amené le marché du travail à se développer dans des secteurs spécialisés de services gouvernementaux, d'informatique et d'hôtellerie. Il faut donc en Outaouais, pour acquérir un emploi, être scolarisé et aussi spécialisé. Chez nous, une faible scolarisation de la population aura un effet direct sur sa paupérisation. Le décrochage scolaire comporte de sérieux problèmes à cet égard, car l'Outaouais est l'une des régions où le taux est le plus haut au Québec.

L'arrivée constante « d'immigrants » québécois et ontarien possédant : « diplomation, emploi et famille » a fait naître de grandes banlieues accrochées à la zone urbaine. Depuis les années 80, nous sommes aussi une région d'accueil pour de réelles « personnes immigrantes » venant s'installer au Québec avec leurs familles et possédant un statut de réfugié et/ou de reconstitution familiale. Ceux-ci désirent se trouver rapidement de l'emploi afin de s'intégrer à leur communauté d'accueil. Majoritairement, leur situation économique est très défavorisée et doivent faire

l'apprentissage de la langue française. Dans les quartiers où les populations sont majoritairement locatives et pauvres, nous devons tenir compte du contexte multiculturel et multiethnique regroupant parfois plus de 20 communautés différentes. La fusion des cinq villes(2001) donnant naissance à Gatineau et toute l'explosion démographique, occasionnent de nouveaux problèmes sociaux dont une concentration marquée de la population par « poches de pauvreté » où une multitude de nationalités et communautés culturelles s'y retrouvent. Toute cette polarisation de la pauvreté contribue à effriter le tissu social.

Au dernier recensement fait par la grande municipalité de Gatineau (4^e plus grande ville au Québec), il en ressort que notre population est la plus jeune du Québec. De ces 234 000 citoyens es le nombre de familles monoparentales qui vivent sur le territoire est aussi plus important que celle d'Ottawa (ville frontalière) et du Québec (18% des familles). Les plus hauts taux de chômage, de locataire, de faible scolarisation et de faible revenu se retrouvent chez les femmes. Au niveau de la structure de la criminalité, les quartiers où nous intervenons davantage se démarquent en matière de tentative de meurtre et de prostitution, de plus, l'ethnicité est deux fois supérieure à la moyenne de la municipalité.

Nos services sont particulièrement sollicités par les femmes pauvres et bénéficiaires de l'aide de dernier recours (85%). Près de 60% des femmes que nous desservons sont aux prises avec des difficultés en santé mentale résultant d'un passé de violence familiale, conjugale et institutionnelle. Celles-ci se retrouvent avec des séquelles importantes liées à leur vécu de violence les ayant atteintes dans leur intégrité physique, mentale, psychologique et psychique. Elles sont captives de relations de type dominant/dominée les contraignant à accepter beaucoup de violence et même la polygamie. Nous constatons une augmentation très importante de la consommation abusive chez les femmes que nous côtoyons, ce qui les conduit littéralement vers une vulnérabilisation extrême.

III. L'ANTRE-HULLOISE INC. : UN CENTRE DE FEMMES

Nous sommes un organisme, membre du regroupement de L'R des Centres de femmes du Québec. Les centres de femmes contribuent à définir une nouvelle société qui doit tenir compte des aspirations et des valeurs féministes. Nous offrons aux femmes de notre communauté un lieu d'appartenance, une alternative à leur isolement, un réseau d'éducation et d'action. Les centres de femmes sont polyvalents, nous visons à offrir des services adaptés et correspondant aux besoins des femmes de leur localité en regard de la condition féminine dans son ensemble. À ce titre, les centres de femmes développent et actualisent leurs interventions à partir d'un cadre d'analyse différenciée selon les sexes afin de faire ressortir la nécessité de s'attarder aux rapports entre les femmes et les hommes dans la société et d'y répondre par des services adaptés. Il nous apparaît essentiel que ce continuum d'analyse s'insère dans l'ensemble des programmes d'activités et d'interventions mis en place et créés par notre organisme.

Depuis plusieurs années nous nous attardons davantage à répondre aux besoins des femmes doublement marginalisées. Les centres de femmes sont mis sur pied et gérés par et pour des femmes exclusivement. Les femmes qui côtoient notre centre sont considérées comme des « participantes » à part entière plutôt que des usagères, clientes ou bénéficiaires. Tout au long de l'histoire du mouvement des femmes, plusieurs organismes ont été mis sur pied pour répondre à leurs réalités plus spécifiques et contrer leurs conditions d'exclusion et d'oppression des femmes. L'Antre-Hulloise durant ses vingt-neuf ans d'histoire a contribué activement à la mise sur pied d'un réseau féministe d'aide aux femmes tant régional que national. Notre évolution nous a conduites à privilégier des modes d'interventions d'empowerment social tant individuel que communautaire. Nous créons et réalisons des programmes qui permettent l'augmentation des compétences personnelles sociales et citoyennes des femmes. Nos modes d'intervention s'appuient sur une approche populationnelle dont les cinq principes rejoignent les assises du plan d'action interministériel en toxicomanie soit de préconiser des interventions adaptées, basées sur la capacité des personnes à se responsabiliser, que l'on doit développer une responsabilité collective

de prévention des problèmes sociaux et appuyée sur une analyse ralliant les connaissances et l'expérience acquise.

L'Antre-hulloise Inc. offre trois types d'activités : les services (référence, soutien individuel, accompagnement...), les activités éducatives (café-rencontre, ateliers, groupes d'entraide...) et les actions collectives pour l'égalité des femmes et la justice sociale (participation au conseil d'administration, manifestations, représentation auprès des éluEs et des instances locales et régionales, journées internationales des femmes, développement régional, sécurité des femmes...)

IV. DÉFINITION – CONCEPT (3 définitions)

Dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (art. 25 par.1) :
« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation habillement, logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires : elle a le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »²

Alors que la définition du phénomène de l'itinérance faisant consensus au M.S.S.S.Q., soit : *« L'itinérance est le résultat de l'interaction des facteurs structurels tels que la pauvreté, le chômage, la pénurie de logements adéquats, des lacunes dans l'organisation des services et de facteurs individuels tels que des histoires de vie marquées d'échecs, de situation de crise, de problème de santé mentale, de toxicomanie, de valeur familiale. »³*

² Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 25 paragraphe 1

³ Le cadre de référence du Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, 2000

Pour sa part, l'Agence de santé et des services sociaux, se joignant au Collectif Régional sur l'itinérance, définit l'itinérance ainsi : « *Une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat.* »⁴

Ici à l'Antre-Hulloise Inc., la majorité des femmes que nous côtoyons vivent principalement l'itinérance dite cachée. Prenons par exemple, les femmes accueillies temporairement chez des amis (es) ou la famille, demeurant dans des lieux où elles font l'objet d'actes violents et dégradants, dans des logements hors normes, surpeuplés. De plus, plusieurs d'entre-elles vivant des difficultés de santé mentale se réfugiant dans des abris d'urgence où les sites de crise afin de se protéger de l'itinérance. Ayant tout épuisé, celles-ci ont terriblement peur d'utiliser les gîtes traditionnels pour itinérants de type mixte, préférant très souvent dormir dans des sites désaffectés.

V. L'ITINÉRANCE DES FEMMES PREND RACINE DANS LA PAUVRETÉ

Les centres de femmes au Québec ont adopté en 2007, en assemblée générale de leur regroupement de concentrer leurs travaux à mieux documenter et développer des outils de sensibilisation et de revendications touchant la pauvreté des femmes.

Nous visons à dresser un portrait de la pauvreté, reflétant le vécu des femmes. S'attaquer à l'itinérance exige à notre avis, cette démarche puisqu'elle permet de « déstigmatiser » et défaire les préjugés qui entraînent le développement de solutions structurantes, face au phénomène de l'itinérance.

⁴ Collectif Régional sur l'Itinérance en Outaouais, Plan d'action concerté, 2007-2012, p.9

Les centres de femmes, grâce à une recherche-terrain, ont recueilli de nombreux témoignages recueillis nous permettant de mieux comprendre une multitude de facteurs fragilisant les femmes davantage tant les facteurs liés à la trajectoire personnelle que ceux de dimensions structurelles étant ainsi amplifiés par le type même de notre société où le rapport homme-femme demeure de nature patriarcale.

Ainsi, « Être pauvre, c'est d'abord vivre dans un état permanent de stress et d'angoisse, car l'avenir comme le présent n'offrent aucune garantie. La pauvreté épuise et gruge l'énergie : les soucis financiers envahissent l'esprit tandis que le travail et la maladie occupent tout le corps. Lorsqu'elles tombent malades, qu'elles ne peuvent remplacer un appareil défectueux et/ou qu'elles doivent faire face à un divorce, la vie est rapidement susceptible de basculer. Dans une telle condition de vulnérabilité, les femmes vivent un état d'insécurité continu. Subir la pauvreté laisse également des marques profondes : être confrontée aux préjugés, au rejet et à l'humiliation affecte l'estime et la confiance en soi. À travers, ces témoignages, on comprend que la pauvreté n'est pas un choix, mais bien une condition dans laquelle, sans aide de l'État, il est bien difficile d'en sortir »⁵.

« À la lumière des témoignages reçus, une constance s'est dessinée à travers les parcours de vie des femmes : trop souvent, à la suite d'un divorce ou d'une séparation, la vie des femmes bascule complètement. Ces changements se répercutent dans toutes les sphères de leurs vies. Par exemple, un impact sur la santé mentale et physique influencera le lien au travail ainsi que les responsabilités face aux enfants (et vice-versa). Faute de moyens et de ressources, elles ne peuvent alors contrer l'effet domino qui mène droit à la pauvreté. Puisque déjà moins présentes sur le marché du travail, moins bien rémunérées et plus souvent responsables des enfants, les femmes sont alors plus susceptibles de se retrouver dans un état de précarité généralisée. Et cette constitution inéquitable du monde du travail aura des répercussions négatives sur tout le parcours de vie des femmes. Nous n'avons qu'à

⁵ L'R des Centres de Femmes du Québec, *La pauvreté, un enfer privé, une affaire publique*, 2008

relire le puissant sentiment d'insécurité engendré, par la crainte de la vieillesse, comprise comme un synonyme de vulnérabilité et de misère.

Malheureusement, le moyen de répondre à cette anxiété consiste encore trop souvent en une médicalisation du problème. En réduisant cette problématique sociale à une dysfonction personnelle, les femmes se retrouvent plus que jamais isolées et doivent porter seules les conséquences du système patriarcal et capitaliste. Ces récits de vie nous ont appris que si les femmes sont dans un tel état de vulnérabilité face au changement de statut civil ou de statut d'emploi, il importe d'accorder une série de mesures sociales afin de compenser pour les injustices qu'elles subissent. Pour atteindre une égalité de fait, un engagement effectif du gouvernement est nécessaire ».⁶

⁶ Idem 5

VI. RECOMMANDATIONS

Tel que le Réseau Solidaire Itinérance du Québec (RISQ) le souligne : « l'itinérance est un phénomène en croissance dans les grands centres urbains, ainsi que les banlieues et des villes moyennes ». L'itinérance est la résultante d'un processus d'exclusion dans lequel interviennent des facteurs structurels et individuels. Nous souhaitons ici, se joindre aux revendications du RISQ dans le cadre de leur mémoire présenté au comité permanent des finances, chambre des communes en 2008. À cet effet, nous reconnaissons qu'il faut consacrer davantage de fonds à la lutte à l'itinérance afin de combler l'ensemble des besoins des personnes en situation ou à risque d'itinérance. À cet égard, comme centre de femmes situé au cœur de la zone urbaine de Gatineau, nous ne recevons aucun soutien financier pour intervenir auprès des femmes itinérantes ou à risque de l'être. Alors que nous avons aidé en 2007-2008 159 femmes à risque de le devenir et 64 qui se retrouvait en situation d'itinérance dont 15 littéralement à la rue. L'itinérance est un phénomène multidimensionnel qui nécessitent une diversité de réponses et un long accompagnement vers la réinsertion. Il nous faut donc :

- Développer des projets d'immobilisation, dont la construction d'unité de logement;
- Augmenter les ressources humaines en intervention particulièrement encouragé le développement d'approche différenciée auprès des personnes itinérantes;
- Développer des activités de sensibilisation auprès de la population;
- Stimuler le développement de concertation régionale multisectorielle de tous les acteurs susceptibles à contribuer aux solutions;
- Développer des modes de financement récurrent visant à répondre à une variété de besoins.

Le mouvement des femmes porte des revendications sur l'autonomie économique des femmes afin d'enrayer leur pauvreté chronique. Il nous apparaît nécessaire de

contextualiser l'itinérance dans une démarche globale de lutte à la pauvreté afin d'en atteindre les causes principales.

Nous vous présentons ainsi les revendications particulières au mouvement des femmes⁷:

Notre revendication prioritaire afin de contrer la pauvreté chronique :

La revendication prioritaire de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes dans le cadre de la campagne pour l'autonomie des femmes :

L'augmentation du salaire minimum à 10.22\$/h, afin qu'en 2008 il permette à une personne qui travail 40 heures par semaine d'avoir un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu, avant impôt, établi par Statistique Canada pour une seule personne.

Les revendications urgentes afin de contrer la pauvreté des familles:

La coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes réclame également de toute urgence :

- ⇒ La pleine indexation des prestations d'aide sociale et la gratuité des médicaments pour toutes les personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000.00\$ par année;
- ⇒ Que la totalité des pensions alimentaires versées aux enfants ne soit plus soustraite des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses.

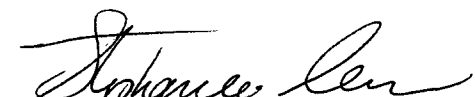
⁷ Sortir de la pauvreté: un choix de société!, CQMMF, 2008

Des revendications nécessitant des actions multisectorielles :

Le mouvement des femmes porte d'autres revendications pour l'autonomie économique des femmes, notamment :

1. L'indexation annuelle et l'augmentation substantielle des prestations d'aide sociale afin d'assurer aux femmes et aux familles une réelle couverture des besoins essentiels.
2. L'amélioration globale du Régime des rentes du Québec afin qu'il joue mieux son rôle d'assurer une continuité de revenu après la retraite, notamment pour les mères et les aidantes qui se retirent du marché du travail pour donner des soins à leurs enfants et à leurs proches.
3. La gratuité des médicaments pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000.00\$ par année.
4. La gratuité scolaire à tous les niveaux et, d'ici là, le maintien du gel des frais de scolarité et l'abolition des frais afférents.
5. La non-récupération des pensions alimentaires pour enfants auprès des familles prestataires de la sécurité du revenu et leur non-comptabilisation dans le calcul des prêts et bourses pour les parentEs étudiantEs, le calcul de l'aide au logement et l'accessibilité à l'aide juridique.
6. La réalisation de 8 000 logements sociaux par année (HLM, logements coopératifs et sans but lucratif).
7. Pour les mères présentement exclues du Régime québécois d'assurance parentale, le mandat au conseil de gestion de ce Régime d'étudier la situation de ces femmes et d'identifier des pistes de solutions.


Constance Allain, Directrice


Stéphanie Legros, Adj. à la direction